

L'économie résidentielle à l'horizon 2040

Magali Talandier

► **To cite this version:**

Magali Talandier. L'économie résidentielle à l'horizon 2040. *Futuribles*, Association Futuribles, 2012, pp.35-49. halshs-00841917

HAL Id: halshs-00841917

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00841917>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pour citer cet article

Talandier M., 2012, L'économie résidentielle à l'horizon 2040. *Futuribles*, n° 388, pp.35-49

L'économie résidentielle à l'horizon 2040

Magali TALANDIER
Maitre de conférences
Université Joseph Fourier
UMR PACTE-Territoires

En quelques années, l'économie résidentielle s'est imposée comme l'une des problématiques qui compte en matière de développement territorial. Les travaux et controverses sur le sujet se multiplient, que ce soit à l'initiative d'élus, de techniciens, d'experts, de chercheurs français ou étrangers. Basé sur le développement non productif des territoires, ce type d'économie représente aujourd'hui l'un des premiers moteurs du développement local. C'est dans ce contexte que la Datar a choisi d'inclure cette thématique parmi les sept systèmes territoriaux de la prospective « Territoires 2040 ». Cet article s'appuie sur les travaux du groupe de prospective « systèmes territoriaux à base économie résidentielle et touristique » présidé par Bernard Pecqueur dont les premiers résultats ont été publiés dans la revue *Territoires 2040* (Pecqueur, Talandier, 2011 a et 2011 b¹).

¹ Pecqueur (B.) et Talandier (M), 2011, « Scénarios 2040 des territoires à base économique résidentielle et touristique ». Revue *Territoires 2040* de la Datar, avril 2011.

Pecqueur (B.) et Talandier (M), 2011, « Les territoires à base économique résidentielle et touristique ». Revue *Territoires 2040* de la Datar, juin 2011.

Figure 1 : Les systèmes territoriaux résidentiels et touristiques (voir avec Karine pour simplifier...)

L'économie de certains territoires repose en grande partie sur les dépenses, et donc les revenus des populations qui habitent ou qui séjournent sur place. On parle alors de territoires à bases économiques résidentielle et touristique.

Le tourisme, secteur économique fondamental en France, est très localisé. A l'inverse, la géographie de l'économie résidentielle est beaucoup plus diffuse. Malgré ces différences, ces deux géographies se recoupent souvent et participent de l'hélo- et du thalasso-tropisme, ces phénomènes de croissance démographique importants au Sud et le long des littoraux atlantique et méditerranéen qui ont caractérisé la France de ces vingt dernières années.

Plaques résidentielles

Espace résidentiel attractif
Taux de croissance de la population de la zone résidentielle entre 1990 et 2007 (pourcent en %)



Echelle départementale
(Moyenne France: 0.4%)

Espace périurbain au sens strict

Zonage des aires urbaines et de l'espace rural (ZAUER)

Il désigne le territoire en plusieurs catégories de zones, dont l'espace périurbain, il est composé :

- des communes des aires urbaines, qui ne font pas partie d'une aire urbaine, au sein de zones de plus de 5000 habitants au total (total 500000 habitants), mais dont plus de 40% des actifs travaillent de la commune pour aller travailler dans une des communes de l'aire urbaine concernée (le foyer fiscal se situe de préférence et en référence au lieu de résidence alternant en question);
- des communes dont 40% des actifs travaillent chaque jour dans deux pôles urbains au plus; elles sont donc des secteurs de lien entre les aires urbaines.

Archipels touristiques

Stations classées de tourisme

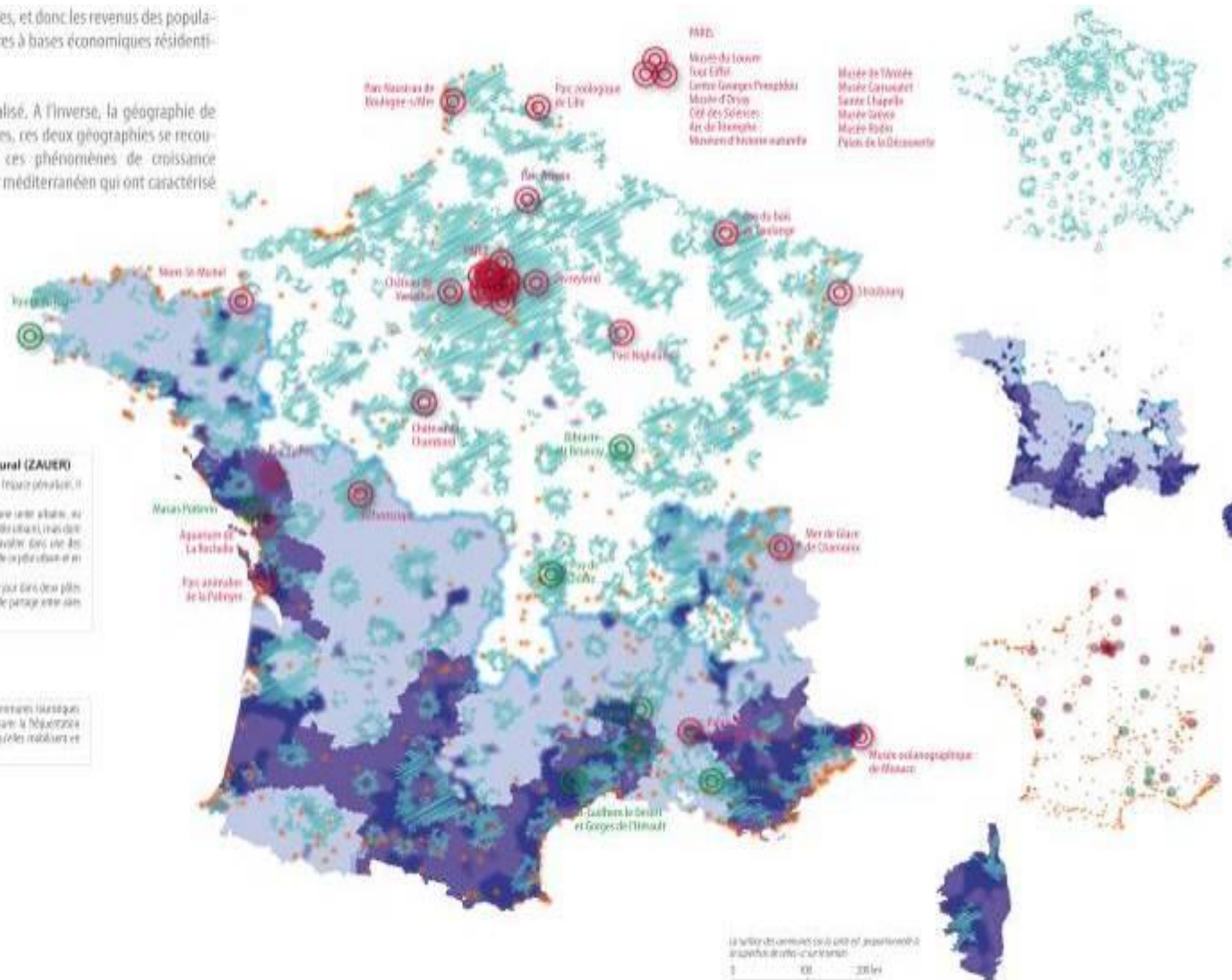
Il s'agit d'un classement, régi dans le cadre du code du tourisme, au sein duquel, les communes touristiques doivent en outre être dotées d'une plaque d'accueil, d'installations et de services touristiques, d'un site d'accueil, la fréquentation saisonnière de leur territoire; et mettre en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles réalisent et mettent au tourisme et d'activités culturelles et d'activités physiques et sportives.

Principaux sites culturels et récréatifs
Sites dont les entrées sont complètes et qui ont reçu plus de 400 000 visiteurs lors de leurs dernières années (2007)

Grands sites « culturels » de France

Les grands sites sont classés au titre de la loi de 1931 sur "la protection des monuments historiques" les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque; ce sont des paysages emblématiques de la France qui attirent un large public.

Source : INSEE (INSEE), Observatoire des Territoires et des Mobilités
Carte réalisée par Karine LEBLANC pour le projet
Cet ouvrage est financé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat (MEEC)



L'ÉCONOMIE RESIDENTIELLE COMME FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'économie résidentielle est le résultat marchand de nos mobilités et temporalités multiples, complexes, variées que ce soit dans nos quotidiens ou tout au long de notre vie... On ne travaille plus nécessairement là où l'on réside, on ne consomme pas toujours là où on l'habite, on s'absente le week-end, durant les vacances, on adapte nos lieux de résidence et de villégiature à notre cycle de vie... De ces mobilités émerge un fait relativement nouveau à l'échelle de nos sociétés industrielles, à savoir une déconnexion entre les lieux de production et les lieux de consommation. Ce découplage entre une géographie de la production et une géographie de la consommation génère des flux de revenus qui irriguent les territoires indépendamment de leur capacité productive. On observe depuis les années 1980 un désajustement croissant entre la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations en France (Davezies, 2004, 2008²) mais également dans l'ensemble des pays développés (Talandier, Davezies, 2009³). Si la valeur ajoutée créée se concentre dans les métropoles, les revenus eux se diffusent entre les territoires grâce aux puissants mécanismes de redistribution privée et publique.

Pour conceptualiser et quantifier ces phénomènes de circulation monétaire, Laurent Davezies a proposé une approche renouvelée de la théorie de la base⁴. Selon cette théorie, le fonctionnement des économies locales repose sur deux secteurs :

- le secteur basique, qui permet de capter des revenus à l'extérieur du territoire considéré ;
- le secteur domestique qui répond à la demande locale de biens et services.

Le secteur basique constitue le moteur de l'économie locale, le secteur domestique assure la circulation des richesses au sein du territoire considéré.

² DAVEZIES (L), 2004. Temps de la production et temps de la consommation: les nouveaux aménageurs du territoire ? *Futuribles*, n°295, mars 2004, pp. 43-56.

DAVEZIES (L), 2008. *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Collection La République des Idées, Le Seuil

³ Talandier (M), Davezies (L), 2009, *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, publié à la documentation française – Ed. PUCA, Coll. Recherche, 144 p.

⁴ La théorie de la base est un « classique » de l'économie régionale que l'on doit vraisemblablement à Werner Sombart (1916).

Le secteur basique comprend quatre grandes familles de revenus :

- La base productive privée (ou économie productive) : revenus issus de la vente de biens et services produits localement et exportés ;
- La base résidentielle (ou économie résidentielle) : retraites, revenus des navetteurs (actifs occupés qui habitent dans le territoire mais travaillent à l'extérieur), dépenses des touristes ;
- La base publique : traitements des fonctionnaires non navetteurs⁵ ;
- La base sociale et sanitaire : revenus de transfert et remboursements de la sécurité sociale.

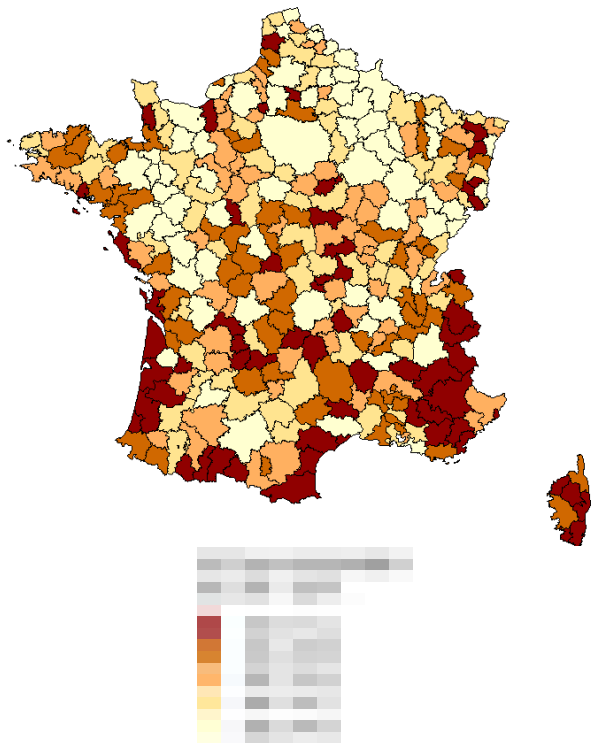
Ces quatre bases (ou familles de revenus importés) ne représentent ni les mêmes montants, ni les mêmes enjeux pour les territoires.

En moyenne et à l'échelle des zones d'emploi françaises, la base productive pèse pour environ 20 % des revenus basiques, soit le même poids que la base sanitaire et sociale. La base publique représente autour de 10%. La base résidentielle, première source de richesses extérieures, atteint plus de la moitié des revenus basiques. A noter que les retraites représentent, par exemple, à eux seuls le même montant de revenus captés par les territoires que la base productive privée. L'enjeu résidentiel et touristique est l'un des piliers du développement local. Il dépend de l'attractivité des territoires, de leurs atouts paysagers, de leurs aménités environnementales... Il est variable dans l'espace comme dans le temps. Il n'y a donc pas de territoires résidentiels et touristiques types ou exclusifs, mais des spécialisations variables (figure 2).

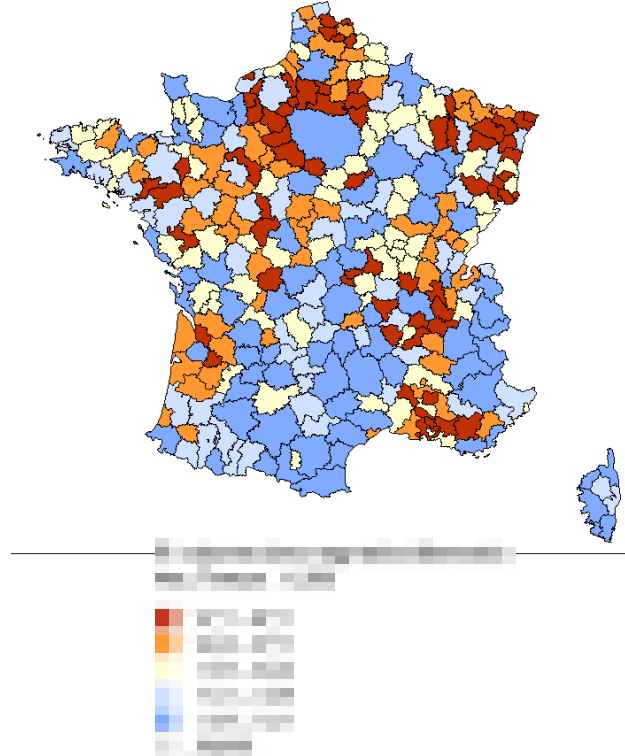
⁵ Un fonctionnaire qui ne réside pas dans le même territoire que celui dans lequel il travaille sera considéré comme navetteur (base résidentielle). On estime qu'un tiers des salaires de la fonction publique territoriale est directement payé par les impôts locaux et non par l'Etat – soustrait donc de la base publique.

Figure 2 : le poids des bases résidentielles dans les zones d'emplois françaises (en % du total des revenus basiques – 2005/2006)

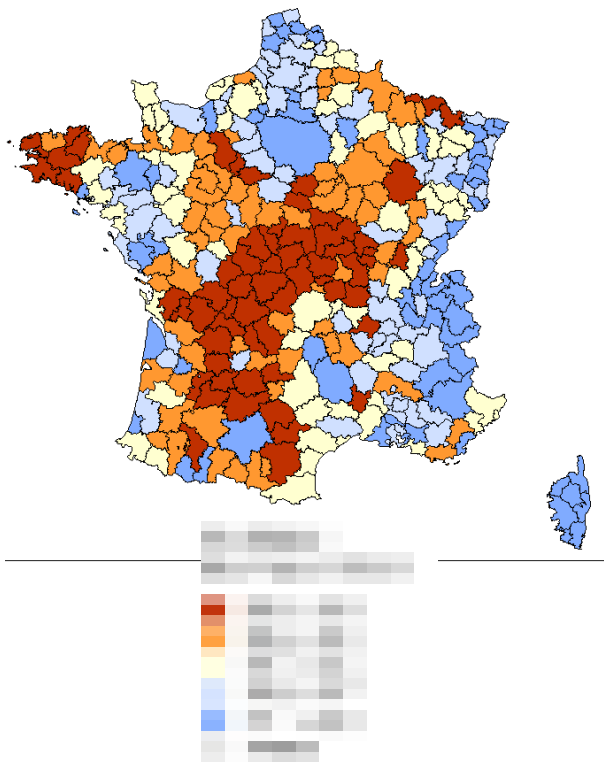
Total base résidentielle



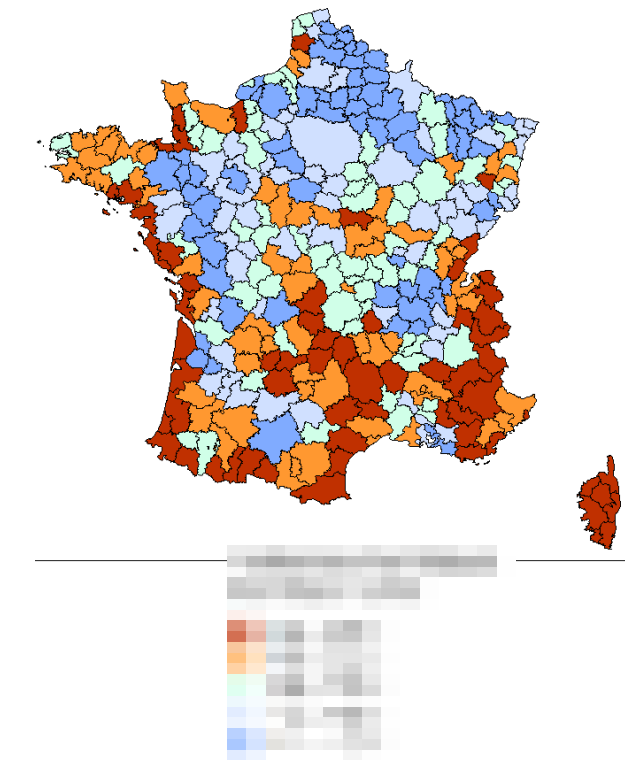
dont salaires des migrants-alternants



... dont retraites



... dont dépenses de tourisme



Source : Magali Talandier, d'après Insee, ministère du tourisme, Caf, DGI, Unedic.

Ces richesses ou revenus captés sont une première étape dans le processus de développement économique. Ils constituent une sorte de potentiel de développement qui sera transformé en emplois et revenus pour les populations s'ils sont dépensés dans le territoire.

Ainsi, l'enjeu du développement économique local est triple. Il s'agit de créer des richesses grâce à l'économie productive ; capter des richesses grâce à l'économie résidentielle ; faire circuler ces richesses grâce à la sphère ou économie présentielle pour reprendre la terminaison de l'Insee (cf. encadré1).

L'ensemble des secteurs domestiques ou présentiels (commerces, services à la personne, activités culturelles, récréatives, sociales...) sont à la fois induits et inducteurs de développement. L'apport de revenus extérieurs (productifs ou résidentiels) entraîne une hausse des emplois présentiels à condition que ces revenus soient dépensés localement. La présence de biens et services peut, à son tour, constituer un facteur d'attractivité auprès de nouveaux acteurs économiques. On obtient un effet cumulatif de développement par la consommation (Talandier, Jousseau, 2012⁶). Des revenus sont injectés dans le territoire à travers l'offre de commerces, de services, d'activités sociales, récréatives, culturelles... secteurs dans lesquels l'emploi va progresser, les revenus créés augmenter. Cette amélioration locale favorise la demande et la consommation. L'offre d'équipements crée à son tour les conditions favorables à l'attractivité résidentielle et touristique.

⁶ Talandier (M), Jousseau (V), 2012, « Les équipements de centralité des quotidiens en France : un facteur de consommation, d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? ». Revue *NOROIS*, automne 2012.

Encadré 1 : Economie résidentielle et/ou économie présentielle ?

Dans deux travaux réalisés pour la Datar et la CDC en 2003, Laurent Davezies⁷ désigne par la notion de « base résidentielle » - repris plus tard sous la notion d'économie résidentielle - l'ensemble des revenus captés par les territoires indépendamment de leur capacité productive. A la suite de ces travaux, l'Insee introduit le terme de « sphère résidentielle » voire « d'économie résidentielle » pour désigner ce que la littérature avait plutôt l'habitude d'appeler les « emplois domestiques », à savoir les emplois tournés vers la demande locale (commerces, services de proximité etc.).

Dans la première acception, l'économie résidentielle désigne un processus de développement territorial non exclusivement productif, dans l'acception de l'Insee l'économie résidentielle désigne des emplois induits par des revenus dépensés localement (que ces revenus soient issus de moteurs productifs, résidentiels, publics, sociaux...).

Parallèlement à ces travaux, une équipe du ministère du Tourisme pilotée par Christophe Terrier⁸ produit en 2005 des données départementales sur la présence. La population présente est égale à la population recensée augmentée (ou diminuée) du solde entrée-sortie de touristes⁹.

Aujourd'hui, l'Insee désigne par « sphère présentielle » voire « économie présentielle », ce qu'elle appelait hier « sphère ou économie résidentielle », à savoir les emplois qui se localisent pour répondre à la demande locale et qui dépendent, en effet, des revenus dépensés par la population présente (et non pas seulement par la population recensée)¹⁰.

QUEL AVENIR POUR LES SYSTEMES TERRITORIAUX RESIDENTIELS ET TOURISTIQUES ?

Le travail de prospective menée à l'horizon 2040 a consisté à interroger l'avenir de ce processus résidentiel et touristique de valorisation territoriale. Ce processus spécifique, souvent mal perçu, offre des perspectives d'évolution de la structure spatiale de la France assez nouvelles. En effet, l'espoir qu'offrent ces dynamiques aux « laissés pour compte » de la métropolisation de nos économies ne doit pas être sous-estimé. L'économie résidentielle reste un puissant moteur de développement pour des espaces en marge des dynamiques métropolitaines, un amortisseur des chocs conjoncturels dans une économie mondialisée, une source de renouveau rural, un levier pour faciliter la reconversion des territoires industriels ...

⁷ DAVEZIES Laurent (2003a). *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France*. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et à la Caisse des Dépôts. L'OEIL-CRETEIL, Université Paris 12, polyg. 57 p. (+ annexes).

DAVEZIES Laurent (2003b). *La diversité du développement local dans les villes françaises*. Rapport à la DATAR. L'OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII, polyg. 60 p. (+ annexes).

⁸ TERRIER C., SYLVANDER M., KHIATI A. (2005). En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements. *INSEE Première*, n° 1050, 4 p.

⁹ Pour rappel, un touriste est une personne qui passe une nuit au moins en dehors de chez elle, quelque en soit le motif.

¹⁰ Pour plus de renseignements voir aussi la note d'ETD : « Economie résidentielle : du diagnostic à la stratégie ». Note rédigée par Sylvain Baudet.

Mais, comme tout mécanisme, ce type de développement soulève de nombreuses inquiétudes et incertitudes. La question de sa durabilité et des conditions de son maintien se pose et concerne à des degrés variables tous les territoires. En effet, l'économie résidentielle génère et entretient de fortes disparités sociales, s'accompagne de pression foncière, environnementale, favorise l'émergence d'emplois peu stables, partiels, peu rémunérés... (Talandier, 2008, 2009¹¹ ; Le Delezie, 2009¹²). On peut aussi s'interroger sur l'avenir de ces modèles et des stratégies de développement territorial mises en place sur cette base, dans la mesure où cette économie repose sur la mobilité des ménages (Dore, 2009¹³ ; Desjardins, 2009¹⁴).

La question à laquelle a essayé de répondre le groupe de travail mobilisé par la Datar dans le cadre de l'exercice « Prospective 2040 » est la suivante :

Quel avenir pour les processus de développement résidentiel et touristique qui reposent sur la captation de richesses créées « ailleurs » grâce à la déconnexion entre les lieux de production et les lieux de consommation ?

¹¹ TALANDIER (M), 2008. Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus. Publié dans la revue *Géocarrefour*, Vol. 83-4 : parution avril 2009

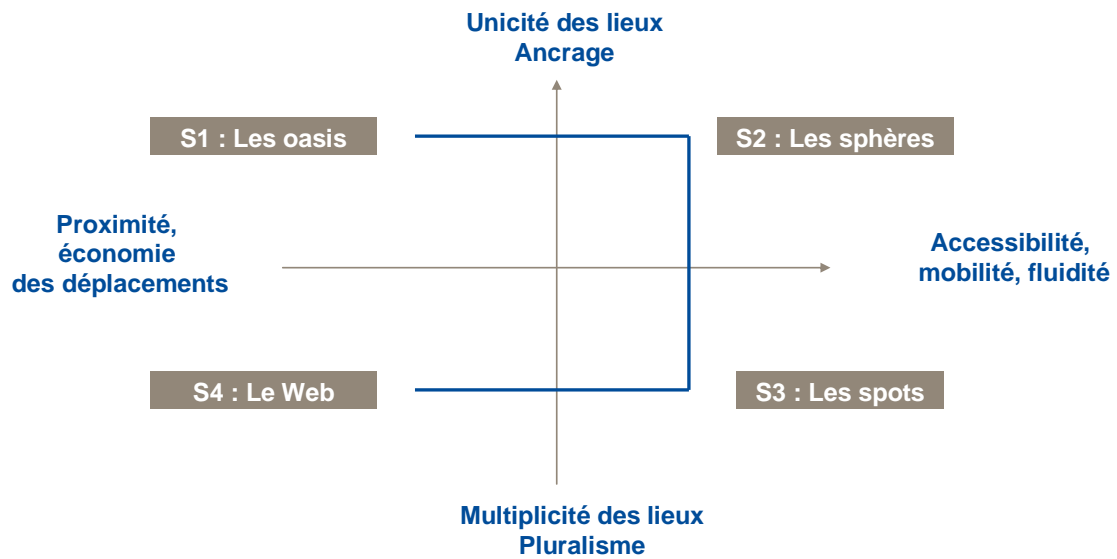
TALANDIER (M), 2009. RICHESSE ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES. PUBLIE DANS LA REVUE *POUR*, n°199, FEVRIER 2009.

¹² LE DELEZIE (R), 2009. Le développement littoral en question. Revue *POUR* n°199, février 2009

¹³ DORE (G), 2009. Attractivité retrouvée des zones rurales : atouts et risques de l'économie résidentielle, revue *POUR* n°199, février 2009

¹⁴ DESJARDINS (X), 2009. Peut-on habiter au vert quand le pétrole devient cher ? Revue *POUR* n°199, février 2009

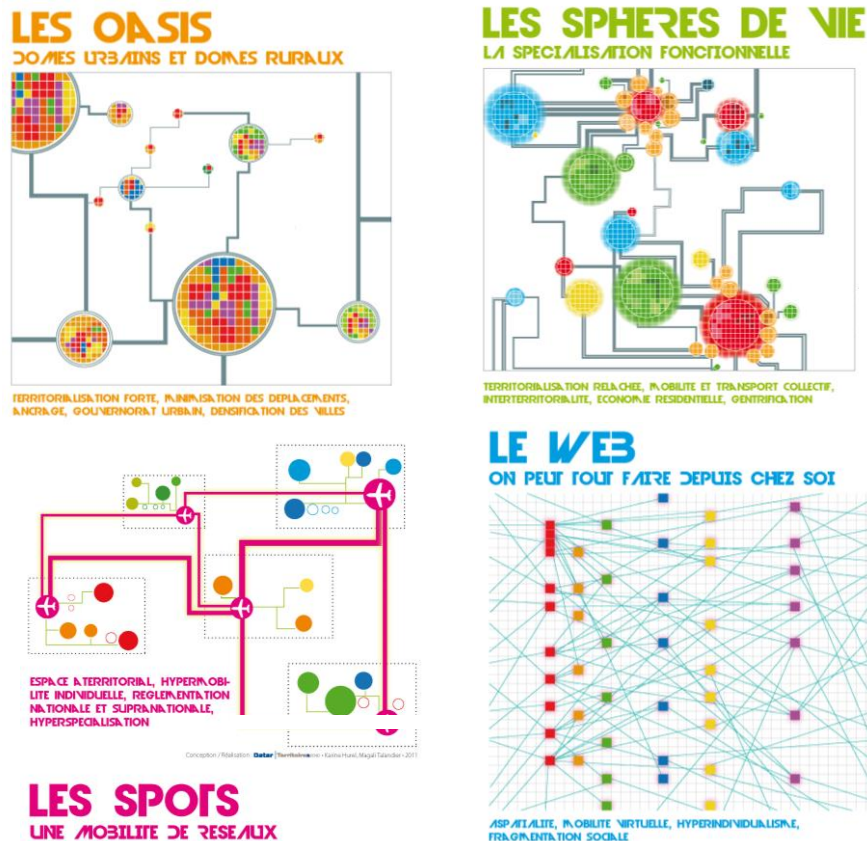
Figure 3 : Quatre scénarios structurés autour des enjeux de mobilité et de temporalité



Ces processus reposent un rapport différencié des individus aux lieux et aux temps. Cela se traduit par une articulation des quatre scénarios autour de deux axes représentatifs de deux problématiques structurantes : celle de la mobilité, de la fluidité, de la vitesse des échanges et celle du rapport qu'entretiennent les individus à leurs territoires.

Ainsi, les quatre scénarios ont été construits autour de ces deux axes (figure 2). L'axe vertical oppose un rapport simple et unique entre l'individu et le(s) territoire(s) au rapport pluriel et complexe entre l'individu et les espaces ou lieux. L'axe horizontal oppose un avenir fait d'accessibilité, de mobilité, de fluidité, de vitesse à celui de la proximité, de l'économie des déplacements et du ralentissement des rythmes.

Figure 4 : Quatre scénarios pour les systèmes territoriaux résidentiels et touristiques



Scénario 1 « Les oasis, dômes urbains et dômes ruraux »

Le premier scénario est celui des « oasis », il met en scène la « réduction des mobilités » et « l'unicité des lieux, l'ancrage ». Il y a reconnexion des lieux de travail, de résidence et de loisir symbolisés dans la figure 4 par un carré de couleur. C'est le scénario de la superposition fonctionnelle des territoires, le scénario de l'unité, de la « cohérence territoriale » entre le lieu où l'on vit, où l'on produit, où l'on consomme... Dans ce contexte l'économie résidentielle n'existe plus puisqu'il n'y a plus de mobilité.

Les métropoles et grandes villes se trouvent renforcées grâce à l'accès aux fonctions urbaines qu'elles permettent (habitat, loisir, production économique, etc.). Ce scénario implique la construction quasi tangible d'un « dedans » qui fonde une communauté d'habitants-producteurs-citoyens par rapport à un « dehors » plus ou moins vécu comme hostile ou du moins comme radicalement extérieur. On concevra donc des villes « dômes » écologiquement innovantes, dans lesquelles l'économie des ressources, de l'espace est devenue incontournable. L'économie fonctionnelle est le nouveau mode d'organisation de la production. On achète des services et non plus des biens. L'agriculture a su s'insérer dans la ville et son périurbain proche. Les friches de l'aire industrielle passée sont réinvesties par la production agroalimentaire. Ces oasis conviés doivent être sécurisés. Une ingénierie de la sécurité se développe pour gérer les tendances ségrégatives au sein des dômes (péages urbains intra

muros, discrimination entre quartiers, gestion centralisée des rythmes de vie des dômes, vie diurne et vie nocturne, etc.).

La gouvernance est fortement centralisée autour d'un gouvernement urbain à fort pouvoir, doué d'une cohérence qui les autonomise relativement des constructions politiques surplombantes (Etat, Europe). Les échanges et les relations sociales de proximité sont intenses, les monnaies locales se multiplient, le sentiment de citoyenneté locale est le ferment de la cohésion sociale intra-dôme.

L'inter-dôme peut faire naître un système parallèle d'oasis dites rurales dans lesquelles la reconnexion entre production et résidence passe par la valorisation d'une production « spécifique » valorisant une ressource territorialement ancrée (Landel, Pecqueur, 2009¹⁵). Du point de vue de la durabilité et du rapport à l'environnement, les dômes ruraux inventeront une autonomie dans la production d'énergie (notamment la biomasse) ainsi que de nouveaux modes d'organisation sociale innovants.

Des rapports nouveaux s'inscrivent entre les dômes urbains et les dômes ruraux notamment dans la gestion des flux d'exclus et de migrants de ces oasis. On parle d'« archipel néo urbain » pour désigner le dôme urbain et ses dômes ruraux.

Scénario 2 : « Les sphères de vie : la spécialisation fonctionnelle »

Le scénario des « sphères » allie unicité fonctionnelle des lieux et mobilité somme toute raisonnée. Un desserrement s'opère par rapport au premier scénario entre les sphères de vie, de travail, d'études, de retraite ; les sphères du jour, de la nuit ; les sphères touristiques ; les sphères de vieux, de jeunes, de population aisée, de population précaire... Chaque sphère est dans l'unicité fonctionnelle et sociale, les individus se déplacent d'une sphère à l'autre.

C'est le scénario de l'économie résidentielle de proximité. La richesse circule et permet à des espaces de se spécialiser dans les fonctions résidentielles et touristiques, mais jamais très loin des grands centres de production. C'est le monde de la consommation individuelle, fractionnée et repliée sur les groupes identitaires.

Comme l'illustre la figure 4, l'espace régional se structure en sphères de vie comme des bulles reliées entre elles par les déplacements selon des rythmes réguliers (quotidiens, hebdomadaires, annuels, etc.), en fonction également des catégories sociales, de l'âge... La spécialisation fonctionnelle et la discrimination sociale des quartiers sont très marquées. Le maintien de la cohérence territoriale est un enjeu crucial pour éviter l'éclatement individualiste rendant difficile la gestion des biens communs. Les collectivités renforcent les structures de coopérations intercommunales et des entités intercommunales entre elles. La région retrouvera une légitimité forte pour assurer cette coordination. L'Etat ne sera pas garant des cohérences territoriales et sera très peu présent.

Ce découplage entre les lieux de résidence, de travail et de loisir a comme seconde conséquence de pousser au desserrement urbain et d'élargir les espaces

¹⁵ LANDEL (PA), PECQUEUR (B), 2009. *La culture comme ressource territoriale spécifique*, in J.Ch. Froment éditeur, *Administration et politique : une pensée critique et sans frontières, dialogues avec et autour de Jean-Jacques Gleizal*, 2009, Presses Universitaires de Grenoble, pp.181-192.

périurbains. Les acteurs cherchent une résidence toujours plus loin du centre compte tenu de l'amélioration des transports en commun et des modes de déplacements hybrides « transports publics/transports individuels ». La limitation autoritaire de la voiture individuelle (interdictions, péages, taxation, etc.) a été possible grâce à l'essor d'une offre collective alternative ultra-performante. Le tourisme s'organise sous forme de « sites » touristiques de proximité.

Scénario 3 : « Les spots : une mobilité de réseaux »

Le troisième scénario est celui des « spots ». Il combine mobilité, fluidité et multiplicité fonctionnelle des lieux, pluralisme. Il n'y a plus d'ancrage, l'individu se déplace très rapidement entre ces nœuds de connexion (ces spots) dans lesquels il est possible de tout faire, même si chacun revendique une spécialisation précise. C'est le scénario de la connexion, illustré (figure 4) par une mise en réseau des « hauts lieux » du business, du tourisme, de la culture... Les acteurs mobiles sont minoritaires mais ils sont moteurs du fonctionnement collectif à travers leurs trajectoires individuelles reliant ces spots. L'économie résidentielle et touristique est le fait d'une élite qui possède les moyens financiers pour accéder à ces spots.

Les mobilités se sont accentuées à des échelles plus larges ne permettant plus de maintenir une cohésion de type territorial. Dans ce scénario, les acteurs mobiles développent des pratiques de consommation, de production ou de loisirs à l'échelle des « hauts lieux » : les spots de ski, de la culture, mais aussi de la haute technologie, de la recherche... Les réseaux de transport se multiplient entre ces spots, devenus des plateformes-hub mondialisées. Les investissements de transport se focalisent sur les grands aéroports et les possibilités de rallier les spots à travers le monde.

La durée de vie des villes spots n'est pas sans limite et on voit apparaître des friches métropolitaines tant industrielles que résidentielles compte tenu de la volatilité consécutive à l'hypermobilité.

La gouvernance est faible et reportée sur l'Etat pour maintenir des cohésions dans un univers où le « territoire » a volé en éclat et a laissé la place à des espaces structurés par les grands réseaux des spots. La question des « hinterlands » est centrale, la gouvernance des interstices est essentielle pour ne pas laisser s'installer de trop grandes disparités spatiales. Les spots se gèrent en réseau à l'échelle supra nationale. L'enjeu de l'accessibilité aux spots qui privilégie les grandes infrastructures de transport devra être équilibré avec les besoins de mobilité de proximité.

Scénario 4 : « Le Web : on peut tout faire depuis chez soi »

Le quatrième scénario – celui dit du « web » – repose à la fois sur une réduction des déplacements et une multiplicité de nos rapports aux lieux. C'est le scénario qui rend l'ubiquité possible : je peux être partout tout en étant immobile. C'est le scénario de l'a-territorialisation.

Les grandes migrations touristiques sur les spots ne sont plus nécessaires puisque « Google Earth » donne une meilleure appréhension et connaissance des lieux que la visite réelle. Les modèles de coprésence à distance (téléconférences, téléréunions, etc.) ont aboli le face à face (F2F) devenu marginal. Le tourisme et la découverte du monde sont largement virtuels.

Ainsi, à l'instar de M. Houellebecq (2010)¹⁶, la carte tient lieu de territoire. La représentation stylisée du lieu et des parcours suffit à l'appréhension du territoire. C'est la fin d'un modèle spatial où les échelles de vie peuvent s'évaluer et s'emboîter.

La gouvernance est réduite à une régulation étatique d'où la gouvernance territoriale a disparu. La sociabilité se fait sur le modèle « Facebook » (de chez moi, sans bouger, je rencontre mes amis et je me branche sur le vaste monde).

Il n'y a plus d'économie résidentielle. La circulation de biens et services n'a plus lieu d'être, c'est le sacre de l'économie fonctionnelle poussée à son paroxysme. On n'échange plus des biens mais des conseils, méthodes, savoir-faire via le web pour que chacun puisse produire ce dont il a besoin.

La question de la société se pose, car si le scénario abolit l'espace, il abolit la société au sens basique d'une construction cohérente de codes et de règles pour vivre ensemble dans l'espace géographique. L'habitant (on n'ose parler ici d'acteur) consomme les produits technologiques, installe un rapport virtuel au monde et, du coup, ne fait plus société. Alors, on ne parle plus de territoire, de région, ni même d'espace. Les bribes de société sont dans les interstices où chacun sort de sa chambre pour examiner le soleil et se remémorer le temps où les paysages avaient un sens. Mais des initiatives locales, citoyennes voient le jour pour recréer du territoire en cherchant à « ancrer » les acteurs volatiles, capter les réseaux et recréer de la citoyenneté. L'horizon de chacun n'est plus nécessairement l'espace de vie au quotidien, il faut gérer « le déboussolement a-territorial ».

Finalement, le passage du scénario 1 au scénario 4 décrit un desserrement physique, une distanciation entre l'individu et son (ses) territoire(s), jusqu'à devenir totalement volatil, jusqu'à la dé-territorialisation de nos comportements.

A l'horizon 2040, l'économie résidentiel (à savoir les processus de développement résidentiel et touristique) :

- 1 - soit disparaît par reconnexion fonctionnelle (scénario 1) ;
- 2 - soit se renforce par spécialisation socio-spatiale (scénario 2) ;

¹⁶ Michel Houellebecq, 2010, *La carte et le territoire*, Flammarion

- 3 - soit s'amointrit et devient réservée à une « élite » territoriale (les hauts lieux de...);
- 4 - soit est devenue sans objet dans un monde déterritorialisé.

Chacun de ces scénarii soulève différents enjeux et défis nouveaux auxquels devront faire face les territoires dans les prochaines décennies : mixité fonctionnelle, régulation des flux de population ; sécurisation des espaces ; ségrégation socio-spatiale ; gestion de l'espace et des ressources ; citoyenneté...

Parmi les sept grands enjeux identifiés par la Datar¹⁷, chacun des scénarios présentés dans cet article interroge plus directement l'enjeu d'une société mobile et de son cadre de vie et l'enjeu de l'aménagement des réseaux et des temps.

Un enjeu de qualité des territoires pour une société mobile

Quelle que soit l'échelle à laquelle ce joueront les mobilités de demain selon le prix de l'énergie, selon les innovations technologiques ; que ces mobilités soient de courte ou longue portée ; qu'elles soient subies ou choisies ; qu'elles soient quotidiennes ou plus occasionnelles... nous faisons le pari que les mobilités demeureront au cœur des enjeux territoriaux.

Bien sûr, ces mobilités devront être régulées, apaisées... Nous avons probablement atteint les limites d'un monde devenu sans frontière pour les biens et services, pour les idées et les concepts, pour les affaires et le business... un monde dans lequel il est aujourd'hui moins couteux d'importer des produits alimentaires venus de Nouvelle Zélande que de les acheter à son voisin agriculteur.

A l'ère de la mobilité généralisée pour les biens et marchandises va succéder celle de l'accessibilité et de la connectivité. Si les initiatives en faveur de comportements moins couteux pour la planète ou encore l'aspiration au ralentissement des rythmes ne peuvent que progresser... la mobilité demeurera au cœur de notre modèle de société et restera en ce sens un enjeu de premier plan.

Les territoires gagnants seront ceux qui sauront limiter les mobilités subies et ouvrir le choix d'accès aux ressources (travail, logement, éducation) pour le plus grand nombre. Quelle que soit la forme, la taille, le mode de gouvernance des systèmes territoriaux de demain, l'un des défis partagés sera de garantir la mobilité résidentielle et professionnelle à chacun. Les quatre scénarios proposés répondent à ce besoin, mais avec des configurations socio-spatiales différenciées.

Dans le dôme, il s'agira de permettre l'accès au logement dans un univers où l'espace est compté, d'offrir un emploi à tous dans des économies recentrées et repliées quelque peu sur elles-mêmes.

¹⁷ A savoir : 1) le repositionnement de la France, 2) la mise en capacité de tous les territoires, 3) la réduction des vulnérabilités territoriales, 4) la qualité de vie des territoires de la société mobile, 5) L'aménagement des réseaux et des temps, 6) les ressources spatiales et environnementales au cœur du développement, 7) la coordination entre les territoires et entre tous les acteurs

Dans les sphères, le défi sera de permettre la libre circulation entre ces lieux fonctionnellement très marqués, de garantir les passerelles professionnelles, sectorielles en misant sur la formation professionnelle tout au long du cycle de vie.

Dans les spots l'enjeu sera d'éviter l'éviction d'une majorité de la population de ces centres d'affaires, de tourisme, de culture... et des emplois qui vont avec.

Dans le dernier scénario... la mobilité physique n'est plus centrale... le défi se déplace vers la gouvernance – encore plus délicate – d'une mobilité virtuelle.

Pour rendre ces mobilités durables, il faudra aussi répondre aux enjeux d'aménagement des réseaux et des temps.

Un enjeu d'aménagement des réseaux et des temps

Les quatre scénarios reposent sur l'aménagement de réseaux qui facilitent la vie.

Pour reprendre les propos de Vincent Kaufman (2008)¹⁸ et son concept de « motilité », il ne suffira pas d'agir sur le « champ des possibles », à savoir l'offre quantitative des points d'accès aux réseaux, le nombre de lignes ou de giga-octets pour le scénario 4, ou bien encore sur la qualité de ces nœuds et de ces réseaux notamment en termes de confort et de temps. Enfin, il faudra s'assurer de la capacité, de l'aptitude qu'auront les populations à s'informer sur ces nouvelles offres, à savoir et à pouvoir s'en saisir. Il y a là un défi majeur pour les aménageurs qui consiste à créer des réseaux de transports intelligents, ludiques, esthétiques, écologiques et accessibles... tout reste à faire.

Comme le souligne la Datar, ces aménagements à inventer se structureront sur la base d'un renouvellement ou d'un renforcement des infrastructures en place, en particulier celles du ferroviaire. Mais d'autres alternatives sont à inventer ou à réinvestir (le transport fluvial, les téléphériques... toutes les alternatives devront être explorées).

Enfin, le chrono-aménagement ne sera plus une promesse ou une ambition. Il sera une évidence.

Dans les dômes, le peu d'espace pour un maximum de population obligera à rationaliser et à organiser les rythmes et les temps d'accès à l'espace public.

Dans les sphères, ce sont les grands mouvements aux heures de pointe ou à l'approche du week-end qui seront impossibles à gérer si le temps n'est pas pris en compte dans la gestion urbaine. Dans les spots ou sur le web, ce seront là aussi les temps d'accès aux sites, réels ou virtuels, qui seront essentiels.

Les politiques de mobilité et la gestion des temporalités sont amener à connaître de profonds changements, il n'en demeure pas moins – au contraire- qu'elles resteront au cœur des stratégies de développement territorial. Elles sont et resteront des outils incontournables de l'adaptabilité des territoires. Elles accompagneront et permettront - ou pas - d'améliorer la capacité des territoires à se mouvoir, à s'adapter aux défis économiques, sociaux, et environnementaux.

¹⁸ KAUFMAN (V), 2008. « Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner ». Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 115 p.